

HOME AND COMMUNITY CARE SUPPORT SERVICES

Champlain

Community Stroke Rehabilitation Program – Patient Information

The Community Stroke Rehabilitation Program is a bilingual, outpatient stroke-rehabilitation service. The program provides therapy to help people return to their activities at home, and in their community

Who is the program for?

- *People who have recently had a stroke.*
- *Ontario residents of Renfrew County.*
- *You must be referred to this program while you are in hospital, or from the stroke prevention clinic.*

To qualify you must:

- *Be living at home or in a retirement home,*
- *Be willing and able to take part in an intensive therapy program,*
- *Be able to remember and follow instructions from a therapist,*
- *Have a caregiver to attend therapy with you if you need help from two people to get in and out of a chair.*

What services are available?

- *Care coordination*
- *Nursing*
- *Occupational therapy*
- *Physiotherapy*
- *Speech Language Therapy*
- *Social work*

Note: *You receive only those services that you need.*

How much therapy will you get?

- *The exact amount of therapy will depend on your individual needs.*
- *The program can provide therapy approximately 1-2 times weekly for 8 to 12 weeks for each type of therapy you need.*
- *You will also be given a home therapy program.*

How will visits take place?

- **Home Visits:** *will take place at your home.*
- **Virtual Visits:** *will be using a phone or computer video-conferencing platform when possible.*

The type of visit you receive will depend on your individual needs.

If you have questions or need more information, please contact:

- *A member of your hospital healthcare team*
 - *Your Coordinator at Home and Community Care Support Services Champlain 613 310 2222*
- or*
- 1 800 538-0520*

Programme communautaire de réadaptation après un accident vasculaire cérébral - Renseignements pour le patient

Le Programme communautaire de réadaptation après un accident vasculaire cérébral (AVC) est un programme de réadaptation bilingue pour patients externes. Il offre de la thérapie pour aider les patients à reprendre leurs activités à la maison et dans la communauté.

À qui le programme s'adresse-t-il?

- Aux personnes qui ont récemment subi un AVC.
- Aux résidents de l'Ontario habitant dans le comté de Renfrew.
- Vous devez être renvoyé au programme pendant votre hospitalisation ou à partir de la clinique de prévention de l'AVC.

Pour être admissible, vous devez:

- Vivre à la maison ou dans une maison de retraite;
- Avoir la volonté et être capable de participer à un programme de thérapie intensif;
- Pouvoir vous souvenir des instructions fournies par le thérapeute et les suivre;
- Avoir un soignant qui peut assister aux séances de thérapie avec vous si vous avez besoin de l'aide de 2 personnes pour vous lever et vous asseoir.

Quels sont les services offerts?

- Coordination des soins
- Soins infirmiers
- Ergothérapie
- Physiothérapie
- Orthophonie
- Travail social

Remarque : Vous recevrez uniquement les services dont vous avez besoin.

À combien de séances de thérapie allez-vous participer?

- Le montant de thérapie dépendra de vos besoins individuels.
- Ce programme peut vous offrir de la thérapie environ une à deux fois par semaine pendant une durée de 8 à 12 semaines pour chaque type de thérapie nécessaire.
- Vous recevrez également un programme de thérapie à suivre à la maison.

Comment les visites se dérouleront-elles?

- **Les visites à domicile** auront lieu à votre domicile.
- **Les visites virtuelles** se feront par le biais d'une plateforme de vidéoconférence téléphonique ou informatique, lorsque cela sera possible.

Le type de visite dépendra de vos besoins individuels.

Si vous avez des questions ou souhaitez obtenir des renseignements supplémentaires, veuillez communiquer avec :

- Un membre de votre équipe de soins à l'hôpital
 - Votre coordonnateur au Services de soutiens à domicile et en milieu communautaire Champlain 613 310-2222
- ou
- 1 800 538-0520.